

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

29 juin 2023

---

ORIENTATION ET PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 - (N° 1440)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 825

présenté par  
M. Balanant, M. Terlier et M. Pradal

-----

**ARTICLE PREMIER****RAPPORT ANNEXÉ**

À la dernière phrase de l'alinéa 349, après le mot :

« actes »,

insérer les mots :

« de harcèlement scolaire et ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

À l'initiative de Mme Clara Chassaniol, la commission des Lois a enrichi le rapport annexé pour inscrire, parmi les priorités de la justice pénale, la prévention et la répression du cyberharcèlement.

Le présent amendement propose d'y inclure la prévention et la répression du harcèlement scolaire.